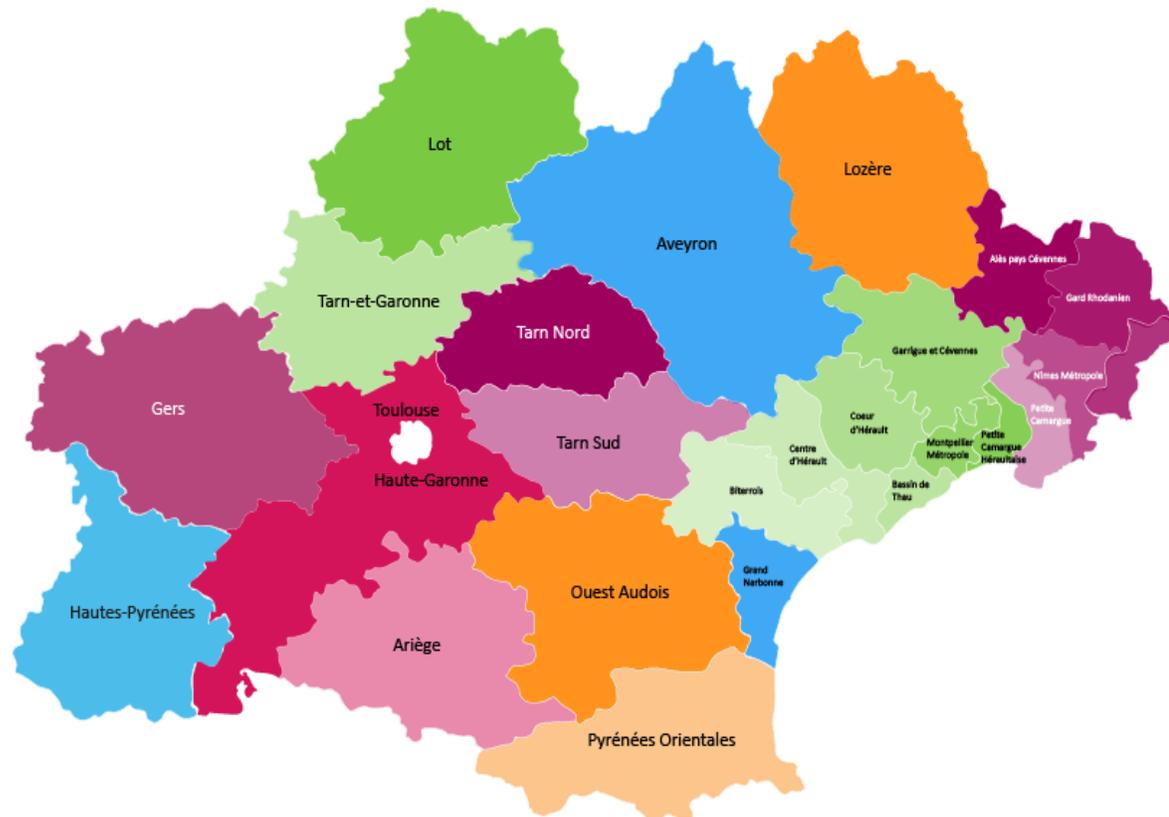


Les Missions Locales d'Occitanie



Un réseau associatif structuré



26 Missions Locales réparties sur les 13 départements

- 600 points d'accueil
- + de 1500 professionnel.le.s
- **Plus de 100 000 jeunes accompagnés**

Structuration du réseau national :

- 1 UNML : association nationale
- 15 ARML : associations régionales
- 437 ML : près de 7 000 points d'accueil
- **Plus d'1 million de jeunes accompagnés**

Mission de **Service Public de l'Emploi (SPE)**

L'Association Régionale

18 salariés

en bi-site (Toulouse et Montpellier)

- **Accompagne** la mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse au sein du réseau.
- **Représente et anime** le réseau sur des thématiques diverses
- **Porte et pilote** des projets régionaux
- **Assure** la formation des personnels
- **Développe** des partenariats régionaux

Le cadre commun d'intervention aux Missions Locales

- **Accompagner les jeunes, de 16 à 25 ans révolus, essentiellement non scolarisé, dans leur parcours socio-professionnel :**
 - Un accompagnement global sur des temps individuel et des temps en collectif
 - Des équipes pluridisciplinaires
- **Mobiliser les dispositifs d'Etat & des politiques publiques territoriales**
- Au cœur de leur territoire, **tisser des partenariats** avec les acteurs institutionnels, associatifs, économiques, publics et privées (OF, CFA, Associations, collectivités locales, entreprises, groupements d'employeurs, OPCO...).

Une offre de service pour tous les publics

Un accompagnement global vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les aspects de leur projet de vie :

- L'emploi
- L'alternance
- La formation
- La création d'entreprise
- L'orientation
- La mobilité locale
- La mobilité internationale
- L'engagement
- Le logement
- La santé
- L'accès à la culture et aux loisirs
- La citoyenneté

Pour les jeunes

- ✓ En situation de handicap
- ✓ Pris en charge par l'ASE
- ✓ Migrants dont les MNA
- ✓ Sous main de justice

L'action des Missions locales auprès des Jeunes Sous Main de Justice (JSMJ)



L'accueil des JSMJ en quelques chiffres

En 2022...

112 571
Jeunes
accompagnés

dont
490 JSMJ

497
permanences
des ML

Dont
30% pour mineurs
70% pour majeurs

1^{er} semestre 2023

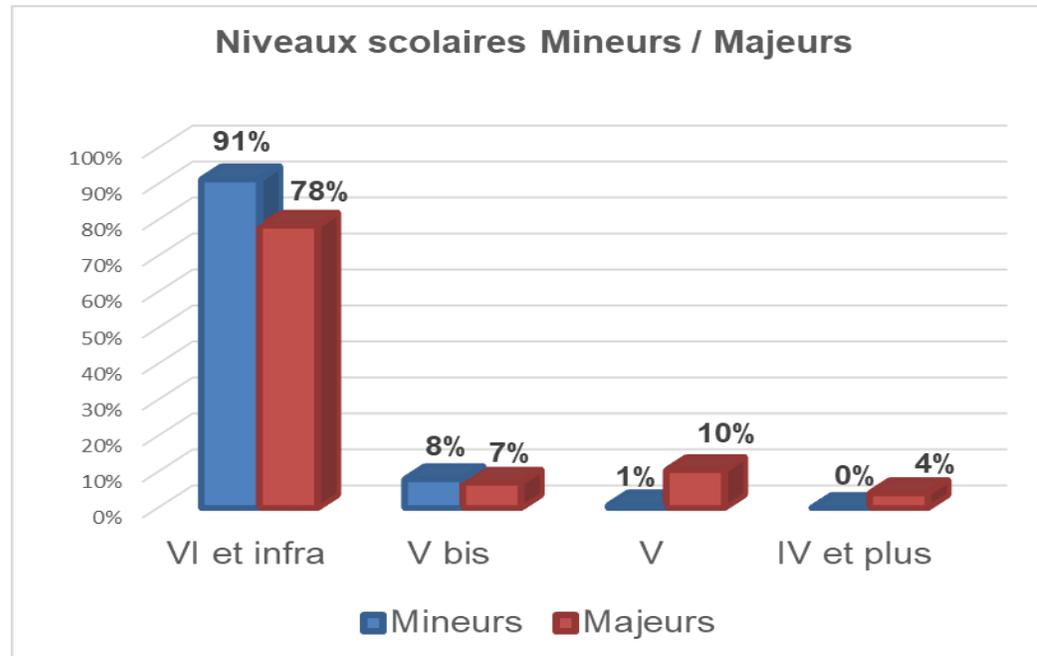
75 904
Jeunes
accompagnés

dont
410 JSMJ
+ 33%

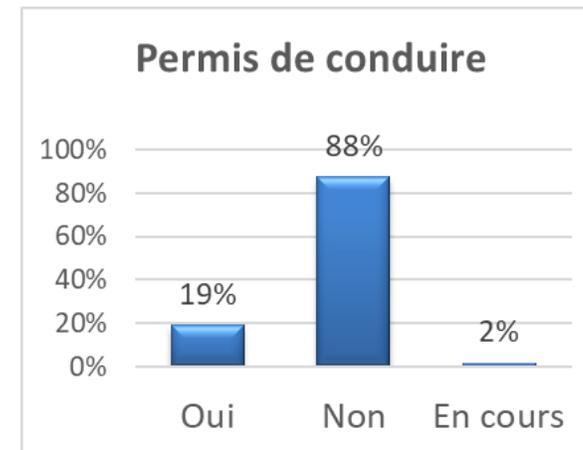
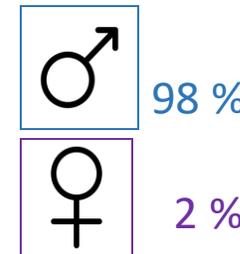
Prévisionnel annuel :
648 permanences des ML

Le profil des JSMJ accompagnés en 2022

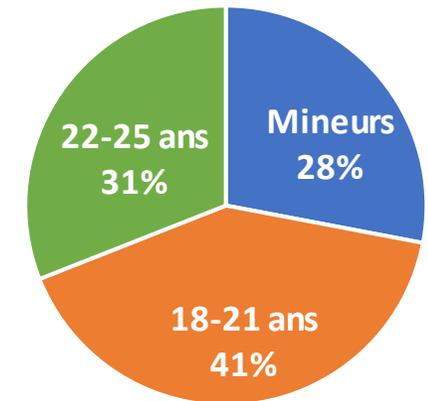
(source IMILO)



Niveau VI = collège
niveau V bis = 1^{ère} année certificat professionnel
Niveau V = CAP, BEP
Niveau IV = Bac



Âges des jeunes au 1er accueil



Spécificité de l'accompagnement des JSMJ

- Des permanences régulières des CIP ML au sein des établissements pénitentiaires
- Interventions au sein de certaines ML d'éducateurs PJJ ou de CPIP
- Un.e référent.e « Justice » par Mission Locale
- Un accompagnement renforcé des JSMJ pour préparer la sortie et le projet professionnel
- L'expérimentation de TIG pédagogique dans certaines ML (Toulouse)

Convention Régionale
de partenariat DREETS
– DISP – DIPJJ – ARML

Une offre de service diversifiée

Emploi	Formation et projet professionnel	Citoyenneté	Santé - Social
<ul style="list-style-type: none">• Conseils sur la recherche et les offres d'emploi• Info et conseils sur les aides à l'emploi• Mise en relation prestataires pour recherche emploi• Intermédiation jeune/entreprise	<ul style="list-style-type: none">• Conseils sur l'orientation professionnelle• Info et conseils sur les formations• Intermédiation jeune/OF• MER sur des formations qualifiantes	<ul style="list-style-type: none">• Info et conseils sur la citoyenneté• Conseils sur l'accès aux droits• Intermédiation jeunes/organismes• Orientation vers une offre, un partenaire	<ul style="list-style-type: none">• Info et conseils sur la santé• Info et conseils sur les prises en charge• Orientation vers un service de santé• Info conseils sur le logement• Aide à la mobilité

Des dispositifs et outils dans le parcours

PACEA

CEJ

**Entretiens
Individuels**

**Ateliers
collectifs**

**Découverte
des
métiers**

Evènements

**Aide
matérielle
directe**

**Appui
psychologique**

Focus sur le CEJ



Parcours intensif de 6 à 12 mois

- Un **accompagnement personnalisé**
- **Programme de 15 à 20 heures par semaine**
- Une **allocation** pouvant aller jusqu'à 528 € /mois

Bénéficiaires :

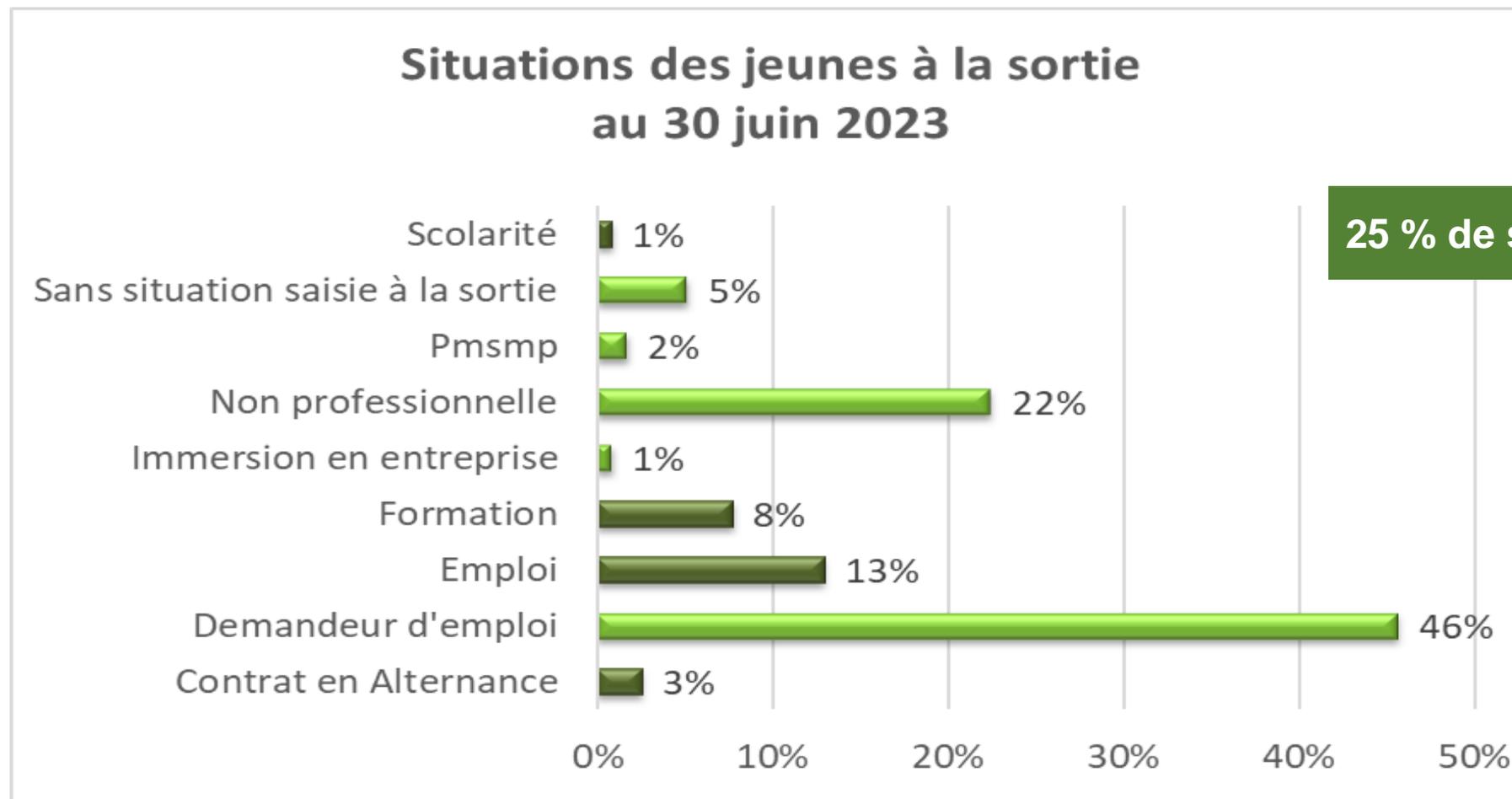
- Jeunes **entre 16 et 25 ans** (à 30 ans pour JSH)
- **sans emploi durable**, ni formation
- N'ont **pas de projet professionnel** défini
- Peuvent faire face à des **difficultés matérielles et financières**
- Prêts à **s'engager à suivre le programme**
- **Les JSMJ** suivis en milieu **ouvert** (ML / PJJ ou SPIP)



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Situation des JSMJ à la sortie (au 30 juin 2023)



Professionnalisation des ML

Partenariat UNML – ATIGIP – ENAP

Formations **ENAP** :
Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire

2019 et 2023 : Spécificités de l'environnement Carcéral

PRF
Programme
Régional de
Formation

ARML

Partenariat DISP/Région

Commissions Locales de
Formation

Participation des ML aux
CLF de la DISP/Région

chaque année
Chaque territoire
Evolution PLF
Offres de formation
Métiers en tension

Partenariat
PJJ

Formations de l'ENPJJ

Ecole Nationale de la Protection
Judiciaire de la Jeunesse

Guide à l'usage des
professionnels de
l'insertion des JSMH :
(en cours)

la pratique des
Conseillers Justice
en Mission Locale

Perspectives

- **Expérimentation permanences** ML sur nouveau SAS à Montpellier
- Améliorer la **sensibilisation des jeunes** sur l'accompagnement en ML
- **Lever les freins** administratifs afin que toutes les ML aient **accès à internet** lors de leur permanence en EP
- Poursuivre et **développer le partenariat** entre les ML et SP, PJJ
- Un **nouvel accord cadre national** en préparation pour une collaboration renforcée entre les services de la justice, de l'emploi et les ML

*Merci de votre
attention*

